



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



LYCÉE PAPE CLEMENT

PROJET D'ETABLISSEMENT 2016-2020

« Favoriser le parcours scolaire et
l'ambition de chaque élève »



Présentation du lycée Pape Clément

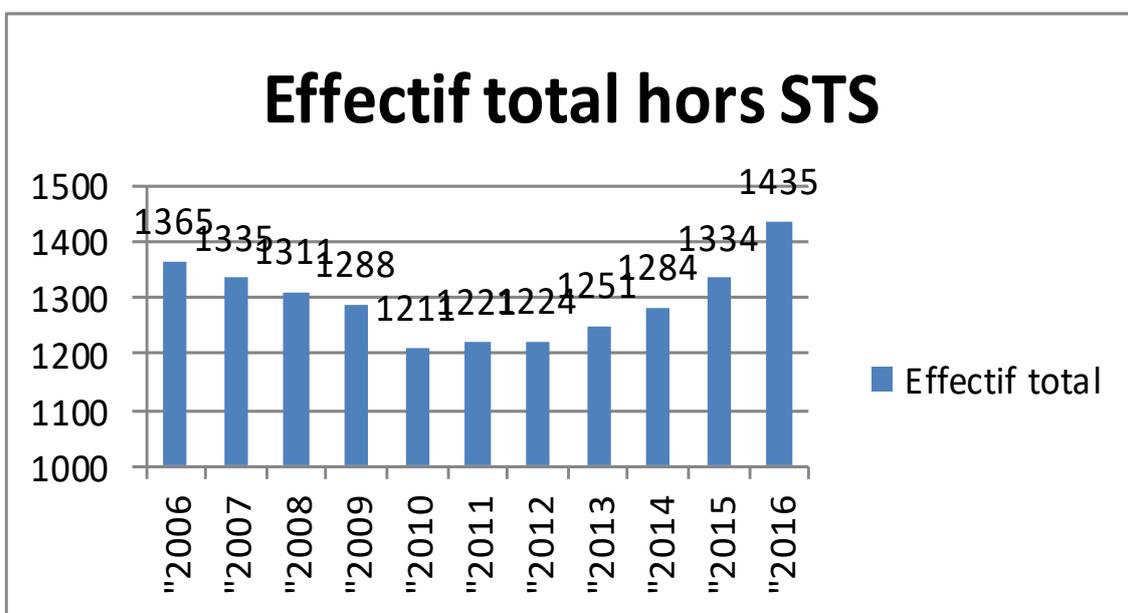
Le lycée Pape Clément est un lycée général et technologique, accueillant des lycéens et des étudiants.

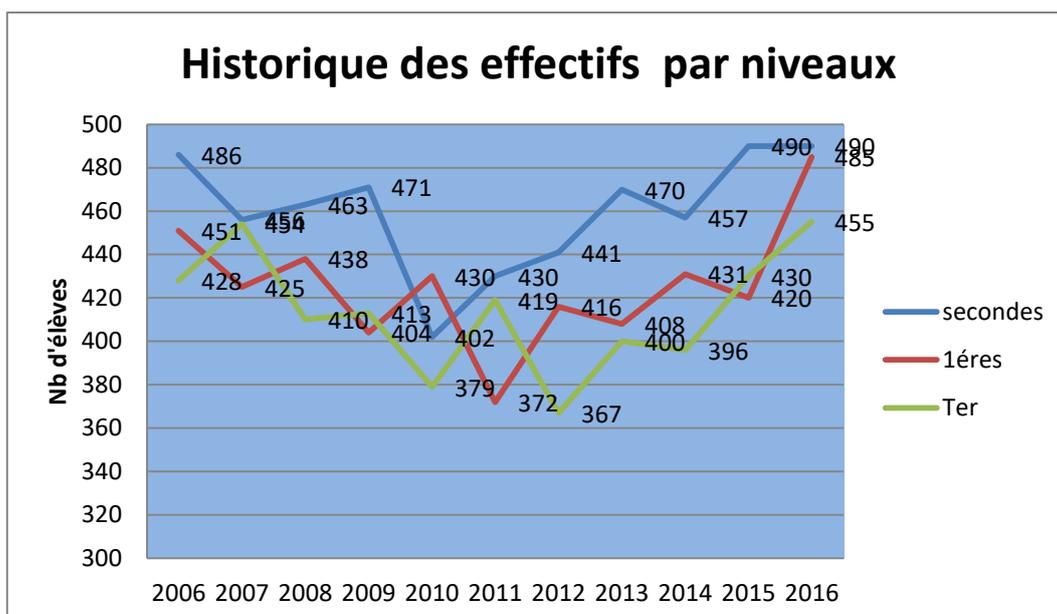
Analyse des indicateurs du lycée Pape Clément

Evolution des effectifs

A la rentrée 2016, l'effectif du lycée Pape Clément est de 1500 élèves. Après une baisse du nombre d'élèves depuis la rentrée 2008, le lycée connaît une hausse de ses effectifs. Depuis 2011, l'augmentation des effectifs de l'établissement est due à la hausse du taux de passage de la 3^{ème} vers la 2^{nde} générale et technologique mais également à l'attractivité de l'établissement.

A la rentrée 2016, l'EPL compte 45 divisions : 14 classes de seconde, 14 classes de première, 13 classes de terminales et 4 classes de STS. Il accueille également des apprentis en STS TC dans une UFA.





Les effectifs des Sections de Techniciens Supérieurs ont connu une augmentation depuis 2011 et se stabilisent à environ 90 étudiants.

Effectifs d'élèves post bac	2012	2013	2014	2015	2016
Total post bac	91	90	90	106	100

Evolution de la distribution des PCS regroupées

Les élèves sont issus de la commune de Pessac et d'une partie de la commune de Cestas. Certains élèves viennent de collèges hors secteur par dérogation sur des enseignements d'exploration SI-CIT ou dans le cadre de la section Abibac. Plus de la moitié des élèves (60.7%) appartiennent à des catégories socio professionnelles favorisées et très favorisées. Ce pourcentage est supérieur à celui du département et de l'académie.

Une grande partie des élèves sont demi-pensionnaires (86%). Des élèves de la section Abibac sont accueillis à l'internat dans deux établissements voisins, l'Erea et le lycée professionnel Philadelphe de Gerde.

Un large panel de formations

L'établissement a une forte coloration scientifique : la série S représente la moitié des divisions non complètes de première et terminale. La série L est sous-représentée, une seule division en 1ère et en terminale. La série ES compte environ chaque année 105 élèves.

Des dispositifs ont été mis en place pour rendre attractive la série L comme la création de l'ECLA (Enseignement Conjoint des Langues Anciennes), et l'option théâtre. Il apparaît nécessaire dans le cadre de la liaison collège-lycée, des enseignements d'exploration et de l'éducation à l'orientation de mener des actions visant à faire découvrir aux élèves les atouts de cette série, les perspectives d'études supérieures et les débouchés futurs en matières d'emploi.

La série STMG semble bien proportionnée avec deux classes de première et deux classes de terminale. L'orientation des élèves vers cette section se fait souvent par défaut. Des actions sont menées pour valoriser les filières technologiques, il est nécessaire de valoriser les poursuites d'études après le bac technologique dès la classe de seconde.

L'atout des langues vivantes

La section Abibac est la deuxième section créée en France après celle de Lyon. Le nombre d'élèves intégrant la section est en croissance cette année mais encore en-dessous de la capacité d'accueil. Les élèves obtiennent sans difficulté, avec des mentions, le baccalauréat et l'Abitur. Cette section contribue à renforcer la très bonne image de l'établissement.

Les sections européennes sont au nombre de trois : la section euro-allemand, la section euro-espagnol et depuis la rentrée 2016, une section euro anglais. La section euro allemand est beaucoup moins attractive (15 demandes à la rentrée 2016) que les deux autres (98 demandes pour intégrer les 35 places de la section euro anglais).

Ces sections reposent sur le fort engagement des professeurs de langues et d'histoire-géographie. Les personnels disposant de la DNL sont présents dans plusieurs disciplines, histoire-géographie, sciences physiques et SVT.

Des formations post bac : les Sections de Techniciens Supérieurs

Les sections de BTS, Technico-commercial et Systèmes numériques, accueillent des élèves issus pour une partie du baccalauréat professionnel. Le lycée a mis en place sur ses moyens propres, un renforcement de l'horaire notamment en Lettres pour opérer une remise à niveau et éviter un décrochage scolaire. Dans le cadre des projets innovants, une action est mise en place avec le lycée professionnel Philadelphie de Gerde pour favoriser l'intégration et la réussite des étudiants issus de bac professionnel. L'UFA, créée à la rentrée 2011 pour le

BTS Technico-commercial, rencontre des difficultés de recrutement de jeunes apprentis.

Les performances du lycée (Situation au regard des priorités académiques):

- **Taux d'accès de la 2nde au bac et valeurs ajoutées 2014-2015**

Taux d'accès brut : 81 Taux attendu : 79 Valeur ajoutée/France +2

- **Taux d'accès de la 1ère au bac GT et valeurs ajoutées 2014-2015**

Taux d'accès brut : 90 Taux attendu : 92 Valeur ajoutée/France -2

Commentaire : faiblesse du taux de passage de 1ère L en Tale L. On constate une réussite faible des élèves en 1ère L et en Terminale. Cela questionne l'orientation en fin de 2^{nde}.

- **Taux de réussite au baccalauréat 2015 (toutes séries)**

Taux constaté : 95 Taux attendu : 96 Valeur ajoutée : -1

- **Taux de réorientation de 2nde en 2nde Pro et de 2nde en 1ère Pro**

L'établissement se situe légèrement en dessous des données académiques et nationales. L'établissement conserve ses élèves.

- **Ecart du taux de réussite au bac général et taux de réussite des PCS défavorisées 2014-2015**

Etablissement : + 8.1 Gironde : +2.7 Académie : +3.1

- **Ecart du taux de réussite au bac technologique et taux de réussite des PCS défavorisées 2014-2015**

Etablissement : +15.4 Gironde : +1.5 Académie : +1.5

Commentaire : les élèves issus des PCS défavorisées ne réussissent pas à la hauteur du taux attendu. Cela interroge la politique d'accompagnement de ces élèves ; les équipes pédagogiques devront être mobilisées autour de cette question.

- **Pourcentage de filles en terminales scientifique 2015-2016**

Série S Etablissement : 42.2 Département : 45.5
Académie : 46.9 France : 46.8

- **Orientation post bac**
- Devenir N+1 des bacheliers généraux

CPGE Etablissement : 7.5..... Département : 10.8 Académie :

10.6

- **Orientation en CPGE**

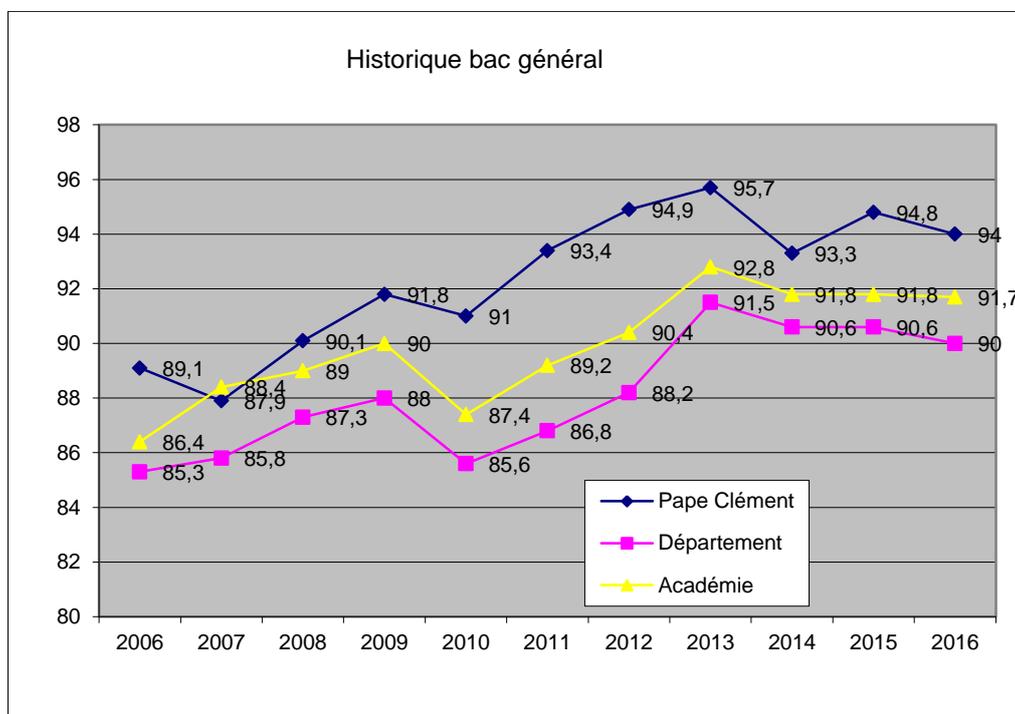
On constate un déficit de la série S vers les CPGE alors que les taux de passage en 2ème année sont très satisfaisants (bacheliers 2012 : 100% admis en 2ème année)

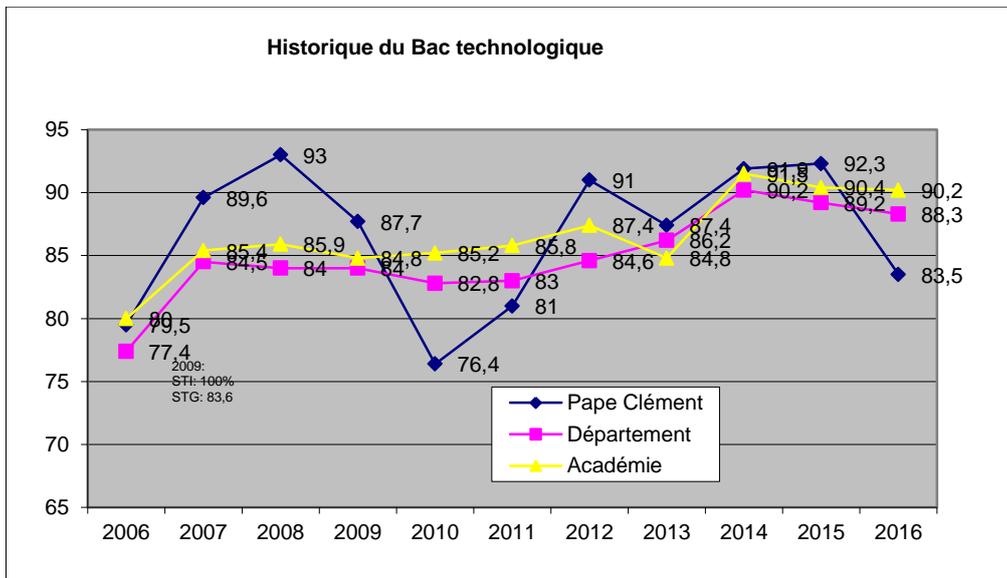
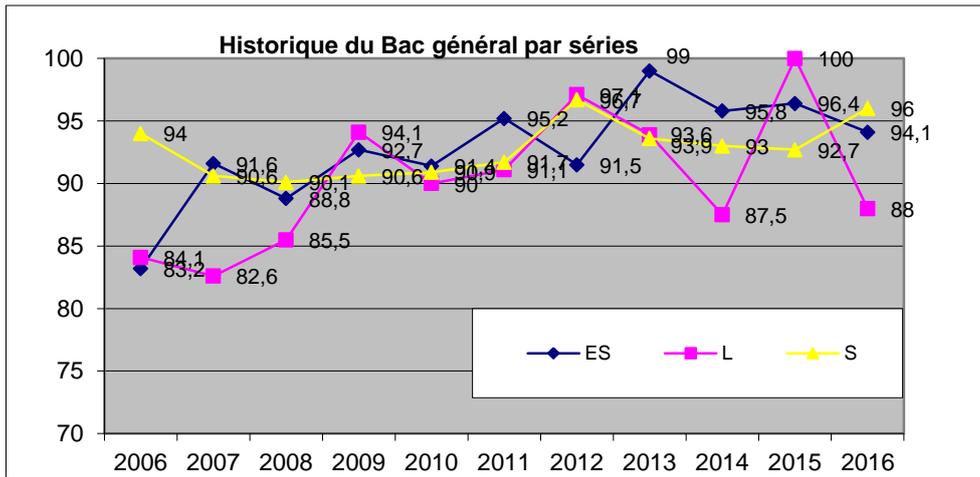
- **Orientation en Université**

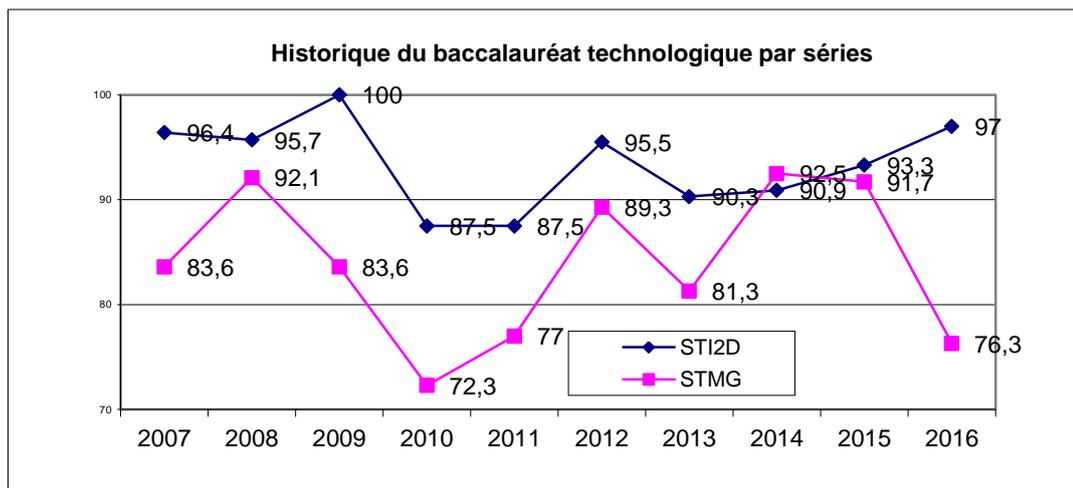
La moitié des étudiants n'accèdent pas en 2^{ème} année (taux d'échec important en PACES)

Taux d'échec très important pour les séries technologiques (100%)

Les résultats aux examens et leur évolution







Concernant les résultats aux examens et les indicateurs de valeur ajoutée, le taux d'accès de la 2nde au bac GT est très satisfaisant, dans ce domaine le lycée Pape Clément a une valeur ajoutée en augmentation depuis 2009. En revanche, l'établissement ne produit pas de valeur ajoutée pour le taux de réussite au bac GT. Un pourcentage important d'élèves réussissent l'examen avec mention, 58,3% pour les séries générales et 44,7% pour les séries technologiques.

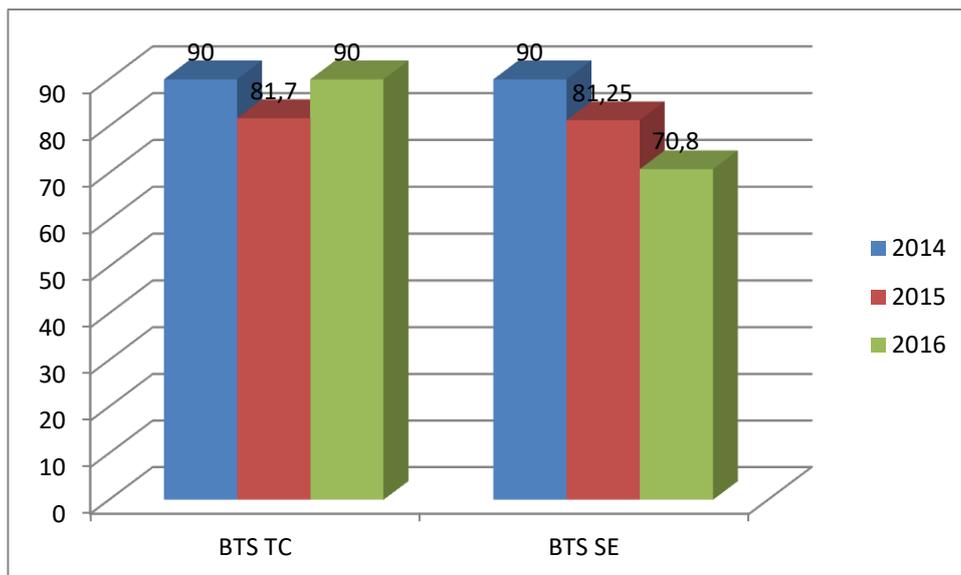
L'établissement doit s'interroger sur l'écart du taux de réussite au bac GT et le taux de réussite des PCS défavorisées. Ces élèves appartenant aux PCS les plus défavorisées peuvent « disparaître » dans un établissement où les PCS favorisées sont nombreuses.

- **Ecart du taux de réussite au bac général et taux de réussite des PCS défavorisées 2014-2015**

Etablissement : + 8.1 Gironde : +2.7 Académie : +3.1

- **Ecart du taux de réussite au bac technologique et taux de réussite des PCS défavorisées 2014-2015**

Etablissement : +15.4 Gironde : +1.5 Académie : +1.5



En BTS, les taux de réussite sont supérieurs aux taux académiques, certains élèves comme ceux issus de bac professionnel ne fournissent pas toujours les efforts scolaires suffisants pour réussir leur examen et il est nécessaire de pratiquer un accompagnement pour leur faire acquérir les compétences attendues.

Axe 1: Assurer la réussite du parcours de tous les élèves et de chaque étudiant

❖ Objectif 1 : favoriser l'accueil des élèves

Il s'agit de mettre en place toutes les conditions pour favoriser l'accueil des élèves et des étudiants des STS. C'est la fonction la plus déterminante pour établir le meilleur climat scolaire. Il permet d'installer des relations de civilité entre les membres de la communauté scolaire, d'instaurer les normes de la sociabilité ordinaire entre élèves et entre ceux-ci et les personnels.

En amont, la liaison collège-lycée permet de faire connaître aux collégiens et à leurs parents le lycée Pape Clément. La journée Portes Ouvertes est l'occasion d'accueillir les futurs élèves du lycée et de faire la présentation des formations.

Des activités de liaison permettent également de travailler sur les compétences attendues à l'entrée au lycée. Ces activités sont à l'initiative des professeurs et des CPE des collèges de secteur et du lycée.

Des liaisons doivent être également élaborées dans la perspective de l'accueil des futurs étudiants des classes de STS. Elles peuvent reposer sur la présentation des sections dans les lycées généraux et technologiques et les lycées professionnels.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'IUT GEII en début d'année scolaire, les étudiants de l'IUT en difficulté sont accueillis lors des séances de travaux pratiques des BTS SN. C'est l'occasion pour eux de découvrir cette formation afin de les placer en situation de réussite.

❖ **Objectif 2: conduire les élèves vers leur meilleur niveau de qualification**

Les dispositifs comme l'accompagnement personnalisé, les stages de remise à niveau et le tutorat font annuellement l'objet d'une réflexion des équipes afin de renforcer leur efficacité.

Dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, on propose une « coloration » disciplinaire majoritaire par série afin de répondre au plus près aux besoins des élèves. Une heure consacrée à l'orientation sera attribuée de préférence au professeur principal. Des actions particulières dans le cadre de l'accompagnement personnalisé sont menées pour favoriser la réussite des étudiants de BTS afin qu'ils puissent acquérir les compétences nécessaires à leur réussite.

La remise à niveau est mise en place après le constat des résultats des élèves au 1^{er} trimestre. Elle concerne en priorité les élèves ayant autour de 8 de moyenne en mathématiques, français et anglais.

Le tutorat mis en place à partir du mois de janvier est destiné en particulier aux élèves des classes de seconde identifiés par les professeurs principaux. Le pilotage de ce dispositif est assuré par l'équipe de direction.

Un accompagnement individualisé est proposé aux élèves rencontrant des difficultés sur le plan du comportement et/ou des résultats scolaires.

Des compétences ciblées sont identifiées et elles sont travaillées sur un temps donné avec un bilan final.

❖ **Objectif 3 : favoriser une cohérence dans les pratiques d'évaluation**

Dans le cadre du conseil pédagogique et des conseils d'enseignement une réflexion sera menée pour harmoniser les pratiques pédagogiques et l'évaluation des élèves.

❖ **Objectif 4: amener les élèves vers l'excellence**

Des dispositifs tels que la Prépa Sciences Po ou le Concours Général devront être présentés et proposés au plus grand nombre d'élèves de terminale afin de développer leur ambition et leur faire découvrir des parcours d'excellence. Cela pourra également s'appuyer sur la liaison inter- cycles avec l'enseignement supérieur.

❖ **Objectif 5: favoriser la scolarité des élèves à besoins particuliers**

Les équipes éducatives s'attacheront en lien avec les familles, les services de santé à favoriser l'intégration des élèves à besoin particulier et des élèves rencontrant des problèmes de santé ex: PAP, PAI, PPS. Les emplois du temps des élèves seront provisoirement aménagés si nécessaire.

❖ **Objectif 6: favoriser la persévérance scolaire**

Le décrochage scolaire est appréhendé sous toutes ses formes : l'absentéisme, les retards... Une collaboration étroite est mise en place entre les enseignants, le service Vie Scolaire et les COPsy. Les familles seront le plus rapidement alertées et associées à la lutte contre le décrochage scolaire. Des outils pourront être élaborés par les équipes pédagogiques.

Le groupe de prévention (GPDS) sera régulièrement mobilisé afin de mettre en synergie les interventions des différents acteurs (équipe de direction, CPE, professeur principal, infirmier, médecin scolaire, COP) pour favoriser la persévérance scolaire.

Les indicateurs :

- ✓ Résultats au baccalauréat GT, taux, mentions
- ✓ Résultats aux BTS
- ✓ Résultats selon les CSP
- ✓ Parcours des élèves dans le Supérieur N+1 à N+3
- ✓ Taux d'absence et de retard
- ✓ Sanctions et punitions : nombre, niveaux concernés
- ✓ Elèves suivis en groupe de prévention (GPDS)
- ✓ Nombre d'élèves sortant sans diplôme
- ✓ Nombre d'élèves déscolarisés en cours d'année
- ✓ Nombre de PAP, PAI, PPS
- ✓ Résultats aux examens des élèves ayant un PAP, PAI, PPS

Axe 2: Favoriser le parcours d'information et d'orientation des élèves et des étudiants et les rendre acteurs de leur parcours d'orientation

L'orientation active contribue à l'acquisition d'une compétence en vue d'une meilleure orientation pour chaque élève et étudiant, en fonction de ses appétences et de ses chances réelles de réussite.

Le Parcours Avenir détermine la politique d'orientation au lycée et fait le récapitulatif de l'ensemble des dispositifs pour amener les élèves à construire un parcours de formation réfléchi. La politique d'orientation est mise en œuvre dans le cadre de l'heure dédiée à l'accompagnement personnalisé.

Dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, des actions menées par les COPsy, des entretiens individualisés à l'initiative des professeurs principaux, il s'agit de favoriser l'acquisition de compétences.

❖ Objectif 1: développer les moyens d'information et susciter leur utilisation

Dans le cadre de l'accompagnement personnalisé en seconde, première et terminale et plus particulièrement de son volet orientation, le professeur principal mène, en collaboration avec les professeurs documentalistes au CDI et les COPsy, des séquences pédagogiques pour permettre à chaque élève de maîtriser l'utilisation des moyens d'information mis à sa disposition qu'ils soient sous forme papier ou numérique.

Admission Post Bac : une information est faite auprès des élèves des classes de terminale et de leurs familles au mois de janvier.

En amont de son entrée au lycée et dans le cadre de la liaison collèges- lycées, l'élève doit avoir une connaissance des formations au lycée. Afin de favoriser la connaissance des enseignements d'exploration, de l'accompagnement personnalisé, une information des professeurs principaux de troisième sera faite au niveau de la Zone d'Animation Pédagogique.

❖ Objectif 2 : favoriser la réussite des élèves dans l'enseignement supérieur

Dans le cadre de la liaison Lycée-Enseignement supérieur, des échanges sont réalisés entre les professeurs du lycée et des professeurs du Supérieur afin de déterminer les compétences attendues pour poursuivre un parcours de réussite. Une liaison entre le lycée Pape Clément et les classes préparatoires du lycée Montaigne permet aux élèves d'être informés par les professeurs et les étudiants de Montaigne.

Les professeurs dans le cadre de l'accompagnement personnalisé ou de leur discipline font intervenir des professionnels.

Des échanges des services entre un professeur de l'Université et un professeur du lycée sont aussi l'occasion d'accompagner les élèves dans leur Parcours Avenir.

Le travail sur les compétences débute dès la classe de seconde afin de favoriser l'autonomie des élèves. Il peut être mené dans chaque discipline et également en accompagnement personnalisé.

Le volet orientation de l'accompagnement personnalisé est consacré à la découverte des métiers et des formations en utilisant les ressources numériques ou des documents présents au CDI.

Un forum des Formations permet aux élèves des classes de terminale de s'informer sur les études supérieures, la vie étudiante. Lors de ce forum, les élèves rencontrent leurs pairs : anciens élèves du lycée et étudiants dans des écoles, des IUT et des universités...

Les élèves des classes de première peuvent s'informer au salon Aquitec. Une rencontre des élèves et des anciens élèves de la section AbiBac est organisée tous les trois ans. Cette rencontre a pour but de permettre aux élèves d'échanger sur divers parcours post AbiBac.

Les élèves des classes de première seront libérés une demi-journée pour s'informer au salon Aquitec et les classes de terminale également pour participer à la Journée de l'Etudiant.

❖ **Objectif 3: réduire les inégalités et combattre les déterminismes**

Des indicateurs nous amènent à faire le constat que certains déterminismes sociaux et de genre restent importants. Afin de les réduire, il est envisagé de mener des actions en faveur :

- des jeunes filles afin d'augmenter leur nombre dans les filières technologiques SSI et STI2D ; des actions d'information dans les collèges de secteur à l'initiative de l'équipe de direction et des actions dans le lycée à l'occasion de la venue de professionnelles des secteurs technologiques et industriels.
- des élèves issus de CSP défavorisées par le biais d'actions dans le domaine de l'orientation afin de promouvoir leur ambition.

Dans le cadre de la réforme du lycée, l'élève peut, grâce aux stages passerelles, envisager une nouvelle orientation. Cela fait l'objet d'un accompagnement de l'élève et de sa famille par les COPsy.

Les indicateurs de l'axe 2

- ✓ Actions mises en place dans le cadre de l'accompagnement personnalisé
- ✓ Nombre d'interventions dans les collèges et dans les forums des métiers...
- ✓ Nombre de visiteurs à la Journée Portes Ouvertes
- ✓ Nombre d'interventions à l'interne sur les filières STMG et STI2D
- ✓ Interventions des COPsy dans les classes
- ✓ Taux d'élèves issus de Bac pro en STS et taux de réussite de ces élèves
- ✓ Nombre de démissions en STS
- ✓ Nombre de filles en S, STI2D et STS
- ✓ Evolution des effectifs en 1^{ère} L et 1^{ère} STI2D
- ✓ Partenariats et liaisons avec l'enseignement supérieur
- ✓ Nombre d'anciens élèves au forum des Formations
- ✓ Nombre de formations présentes lors du forum des Formations.

Axe 3 : Favoriser l'accès à la culture et au sport

❖ Objectif 1 : construire pour chaque élève le parcours d'éducation artistique et culturelle (circulaire n° 2013-073 du 3-5-2013)

Permettre aux élèves d'acquérir une culture artistique personnelle, fondée sur des repères communs. Il s'agit de les initier aux différents langages de l'art, de diversifier et de développer leurs moyens d'expression dans le cadre des différentes activités : l'option théâtre, l'atelier danse, l'enseignement d'exploration « création et activités artistiques », le Festival des arts et, la participation au Festival International du Film d'Histoire de Pessac.

❖ Objectif 2 : développer les partenariats locaux pour élaborer des projets culturels

Ces partenariats avec la mairie de Pessac, « Pessac En Scène », le cinéma Jean Eustache, favorisent le développement des actions culturelles au sein de l'établissement en utilisant l'atout qu'est la salle du Galet. L'option théâtre, les projets (danse, Festival International du Film d'Histoire, Festival des arts) sont les vecteurs privilégiés de la diffusion de la culture au lycée Pape Clément.

❖ **Objectif 3 : favoriser l'ouverture sur l'Europe et sur le monde**

Des échanges dans le cadre de programmes européens, des séjours pédagogiques, des classes euro-allemand, euro anglais et euro-espagnol, de l'AbiBac sont mises en œuvre.

Il s'agit de poursuivre et de pérenniser les échanges qui doivent, au-delà de la dimension linguistique, permettre aux élèves de découvrir d'autres formes de culture et d'appréhender la notion de citoyenneté européenne.

❖ **Objectif 4 : développer la pratique sportive et les valeurs liées au sport**

Le respect de l'autre, l'esprit d'équipe, le goût de l'effort, le dépassement de soi, la discipline personnelle : ces valeurs à l'honneur lors de la fête du sport scolaire et dans le cadre de l'association sportive, doivent rayonner sur toutes les autres activités des jeunes lycéens. L'association sportive s'attachera à développer des partenariats afin de mener des actions en lien avec celles du CESC.

Les indicateurs de l'axe 3

- ✓ Nombre de projets déposés et réalisés, nombre de partenariats (mairie, Conseil Régional...)
- ✓ Nombre de déplacements et d'échanges
- ✓ Nombre d'actions culturelles menées et champs concernés (théâtre, danse, cinéma, musique...)
- ✓ Nombre d'élèves participant à des programmes d'échanges européens et internationaux
- ✓ Nombre et types d'activités proposées à l'association sportive
- ✓ Nombre de partenariats en lien avec l'association sportive
- ✓ Nombre d'élèves licenciés à l'association sportive
- ✓ Actions de l'association sportive ayant un retentissement sur l'ensemble du lycée

Axe 4: Favoriser un climat scolaire favorable à la réussite et à l'épanouissement individuel

❖ **Objectif 1 : créer un pacte éducatif**

Chaque personnel peut intervenir sur ce champ dans le cadre de ses missions dans la classe et hors de celle-ci. Les modalités de mise en œuvre pourront être évoquées dans le cadre du conseil pédagogique, au sein de la réunion de service Vie Scolaire et lors des réunions des personnels ATTEE.

Il s'agit de former tous les élèves à l'exercice de la démocratie et de faire du règlement intérieur un « pacte scolaire », une loi vivante de l'établissement dans le cadre des semaines de l'engagement (en partenariat avec l'ensemble des équipes éducatives sous l'impulsion des professeurs d'EMC). Les élèves doivent pouvoir s'approprier les valeurs et les principes de la démocratie puis appréhender le règlement intérieur et en saisir les enjeux.

Les pratiques de gestion des retards, des absences, des sanctions et punitions doivent être harmonisées. Les comportements positifs doivent être valorisés au quotidien et intégrés dans les compétences à acquérir. Ce travail doit s'appuyer sur un tableau de bord de la Vie Scolaire recensant les différents indicateurs et les procédures mises en œuvre pour améliorer leur efficacité. Une communication des indicateurs devra être faite en début d'année scolaire par les CPE en réunion plénière.

❖ **Objectif 2 : favoriser l'engagement des élèves dans la vie du lycée et dans ses instances**

Les délégués doivent disposer de bonnes conditions pour exercer leur mandat : formation des délégués de classe, du conseil d'administration et de la vie lycéenne.

On favorisera des temps de rencontres entre les élèves élus au CA, au CVL, à la MDL et les délégués afin de faire remonter les souhaits des élèves exprimés dans les classes. Cela doit permettre de rapprocher les élus du CVL de leurs mandataires et renforcer la participation lors des élections et, d'avoir également des projets issus de l'ensemble des élèves.

On soutiendra les initiatives de la MDL, les actions menées par les étudiants de STS (journée d'intégration, tenue du stand du lycée au salon de l'étudiant ...)

On encouragera la réflexion et le développement de l'esprit critique autour des valeurs qui fondent notre république (les semaines de l'engagement, débat sur la laïcité...)

On amènera les élèves à développer un sentiment d'appartenance à l'égard du lycée Pape Clément en développant des actions comme la Journée d'intégration des STS, la préparation du salon de l'étudiant par les BTS TC, le Père Cent, les remises de diplômes.

Soutenir les actions de communication du CVL et de la MDL par le biais de leur page Facebook.

A l'interne, on favorisera la communication des instances représentatives des élèves auprès de la communauté scolaire par le biais d'écrans installés dans la rotonde, dans le hall du bâtiment A.

❖ **Objectif 3: favoriser la reconnaissance du travail et des comportements positifs en classe et hors de la classe**

Les comportements responsables, l'engagement et l'investissement des élèves seront valorisés dans les appréciations sur les bulletins trimestriels ou dans le cadre l'Admission Post Bac.

La réussite scolaire pourra être valorisée lors d'une cérémonie de remise de diplômes en octobre et de médailles pour les mentions « Très Bien » à l'instar de la remise des médailles de la section AbiBac.

On s'attachera à adopter une bonne gestion des manquements aux obligations en clarifiant avec bienveillance, auprès des élèves, le rapport à la règle.

L'apprentissage par l'exemple et la cohérence du comportement général des personnels doit être promu.

❖ **Objectif 4: développer une politique de prévention dans le cadre du CESC.**

Renforcer pour chaque élève, l'estime de soi, le respect des autres, la solidarité, l'autonomie, la responsabilité et la résistance aux pressions. Ces actions seront l'occasion de mener un travail où interviendront les acteurs du lycée (infirmier, médecin scolaire, COP, CPE... et des intervenants extérieurs). Certaines actions seront également à destination des personnels et des parents d'élèves.

Communiquer le bilan infirmerie au CESC pour contribuer à un diagnostic qui permettra d'adapter les actions.

❖ **Objectif 5 : favoriser l'implication des familles**

Les parents d'élèves et leurs représentants sont des acteurs à part entière dans le fonctionnement de l'établissement. Il est indispensable de les convier régulièrement afin de favoriser les échanges et le dialogue (réunions parents-professeurs, réunion d'accueil des futurs parents d'élèves de seconde, réunion d'information sur APB...)

Ce dialogue doit également reposer sur la communication numérique : Pronote, cahier de texte numérique, site du lycée, SMS aux familles lors des absences...

Les fédérations de parents d'élèves, FCPE et PEEP, bénéficient des locaux dédiés à leurs activités au sein du lycée.

Les indicateurs de l'axe 4

- ✓ Nature et nombre d'actions de la MDL
- ✓ Pourcentage de participation aux élections du Conseil de Délégués pour la Vie Lycéenne
- ✓ Nature et nombre d'actions du Conseil de délégués pour la vie lycéenne
- ✓ Actions du CESC: nombre, thématiques et niveaux concernés
- ✓ Nombre d'actions du CESC construites avec la participation des élèves et celles prenant en compte leurs propositions.
- ✓ Partenaires du CESC
- ✓ Nombre d'encouragements et de félicitations
- ✓ Nombre de sanctions et de punitions, niveaux concernés
- ✓ Nombre de commissions éducatives et niveaux concernés
- ✓ Tableau de bord de la vie scolaire
- ✓ Nombre d'élèves inscrits en tutorat
- ✓ Nombre de professeurs tuteurs
- ✓ Nombre d'élèves suivis en GPDS
- ✓ Nombre et type de dispositifs de prise en charge des élèves

Axe 5: Le projet documentaire du lycée Pape Clément

❖ Objectif 1 : la gestion du système d'information

- Faciliter l'accès aux ressources documentaires : collecter et traiter la documentation et l'information
- Mettre à disposition des ressources fiables et actualisées, organiser la diffusion de l'information
- Mettre en œuvre une veille informationnelle, une newsletter
- Proposer un système de classement adapté aux différentes catégories d'utilisateurs

❖ Objectif 2: la formation des élèves

- Former les utilisateurs aux outils de recherche documentaire et à l'utilisation des ENT (médiathèque Léa)
- Favoriser l'autonomie des utilisateurs dans le cadre de différents dispositifs d'enseignement (AP, EMC, TPE...)
- Développer le sens critique et le sens de la responsabilité des élèves
- Favoriser l'accès à une culture de l'information (éducation aux médias et à l'image)
- Faciliter l'accès aux outils numériques et rendre leur utilisation efficiente

❖ **Objectif 3 : la citoyenneté et la culture**

- Favoriser les actions citoyennes
- Sensibiliser à l'environnement et au développement durable
- Proposer une ouverture artistique et culturelle
- Promouvoir la lecture sur tous les types de supports
- Favoriser l'ouverture des élèves à la diversité culturelle
- Faciliter le développement de projets autour de l'EMI (Education aux Médias et à l'Information)

❖ **Objectif 4 : la communication interne et externe**

- Construire une identité commune du lieu CDI : outil partagé par les différents membres de la communauté éducative (élèves, classes, enseignants de discipline, professeurs documentalistes) qui interviennent sur des temps différents (temps libre et pratique autonome, pratique encadrée pédagogique)
- Contribuer à la meilleure circulation de l'information au sein de l'établissement et en dehors par le biais du site du lycée, du portail esidoc, du journal des lycéens et via les nouveaux outils de communication (compte twitter, Paperli)
- Développer une coopération entre les différents membres de la communauté éducative
- Mutualiser les actions au sein du lycée et entre les établissements du secteur
- Prolonger les partenariats existants et en créer de nouveaux
- Evaluer l'impact des actions mises en place

Le projet documentaire du lycée s'inscrit dans les différents axes du projet d'établissement. Il est un axe dédié, l'axe 5. Cette place privilégiée confirme le rôle important à la fois du CDI dans la vie des membres de l'EPL, et des professeurs documentalistes.

- Optimiser la gestion du CDI entre dans l'axe 1

« Assurer la réussite du parcours de tous les élèves et de chaque étudiant »
 « Favoriser le parcours d'information et d'orientation des élèves et des étudiants »

- Poursuivre l'offre de formation à la recherche documentaire, aux nouvelles technologies, aux différents média dans l'axe 2 (idem)
- Développer les démarches citoyennes, avec des actions en lien avec la MDL fait écho à l'axe 4 « La vie de l'élève et de l'étudiant au lycée Pape Clément » et
- l'axe 3 a une résonance dans le développement des actions culturelles « Favoriser l'accès à la culture et au sport »
- Amplifier la communication interne et externe renvoie à des axes transversaux.

Le tableau ci-dessous reprend les objectifs de l'axe 5, présente les actions menées et fait part des projets et propositions à envisager.

Objectifs du projet documentaire	Actions menées	Projets et propositions
<p>1. La gestion du système d'information</p> <p>-faciliter l'accès aux ressources documentaires : collecter et traiter la documentation et l'information</p> <p>-mettre à disposition des ressources fiables et actualisées, organiser la diffusion de l'information</p> <p>-mettre en œuvre une veille informationnelle</p> <p>-proposer un système de classement adapté aux différentes catégories d'usagers</p>	<p>➤ Optimiser la gestion du CDI et développer les outils de communication</p> <p>-mise en avant du portail esidoc (publication sur le site Internet de l'établissement, envoi de mails à l'ensemble de la communauté éducative)</p> <p>Abonnement à Mémofiches et Mémodocnet continué, utilisation de Moccam et Electre</p> <p>-diffusion d'informations via la boîte mail du CDI, les panneaux d'affichage en salle des professeurs et le tableau numérique dans le hall ainsi qu'esidoc et l'onglet CDI du site de l'établissement. Mise en avant des nouvelles acquisitions sur des tables « Nouveautés » au CDI.</p> <p>-Mise en place d'une newsletter « Infolettre CDI » envoyée aux enseignants périodiquement. Création d'un Paper.li Infos CDI-LPC (actualités quotidiennes culturelles, régionales et</p>	<p>-continuation de la veille informationnelle</p> <p>-mise en avant ponctuelle de la diversité du fonds : pour un partenariat avec les professeurs de discipline</p> <p>-mettre les élèves à contribution pour présenter les nouveautés ? (rédaction de courtes étiquettes descriptives à la manière de l'usage en librairie)</p> <p>-repenser la classification physique des Dvd</p> <p>-mutualiser les ressources documentaires, les répertorier dans la base de façon à les rendre visible par tous les usagers tout en respectant les lieux spécifiques des disciplines (labo, cabinet...)</p>

	<p>nationales) sur le site du lycée et mise à jour régulière d'esidoc et de ses différents rubriques destinées aux élèves et aux enseignants, rubrique TPE, STMG. Création d'un compte twitter @CDILPC.</p> <p>-abonnement à des listes de diffusions : Cafépédagogique, vdaCDDP, EducHebdo, la liste Clemi-Infos ; consultation de sites professionnels (DocpourDocs, portails esidoc d'autres établissements (Jules Fil...), TIC'Edu Documentation, Canopé 33, Mollat, Babelio</p> <p>-Classification Dewey en usage</p> <p>-Réorganisation de l'aménagement du mobilier du CDI : accès facilité au kiosque ONISEP et meilleure visibilité, réorganisation du coin lecture plaisir plus convivial et ouvert</p> <p>-Harmonisation de la saisie des cotes par un plan de classement adapté à notre fonds pour faciliter la recherche des élèves sur les rayonnages</p>	<p>-Donner au CDI la possibilité d'impression et de photocopie aux professeurs – soit en utilisant leur code de photocopie, soit par une carte disponible à ces fins.</p> <p>-Mettre toutes les salles informatiques sur GRR afin d'utiliser hors occupation régulière également celles qui sont essentiellement dédiées à certaines matières.</p> <p>-Réaménagement (tri, désherbage, prévision d'achats) du fonds en langue étrangère et bilingue en collaboration avec les enseignants concernés.</p>
<p>2. La formation des élèves</p> <p>-former les utilisateurs aux outils de recherche documentaire et à l'utilisation des ENT</p> <p>-favoriser l'autonomie des utilisateurs dans le cadre de différents dispositifs d'enseignement (AP, EMC, TPE...)</p> <p>-développer le sens critique et le sens de responsabilité des élèves</p>	<p>➤ Poursuivre l'offre de formation et l'usage responsable d'Internet et des réseaux sociaux</p> <p>-formation à esidoc et BCDI (rédaction de tutoriels) ; création d'un raccourci bureau esidoc sur chaque session élève</p> <p>ENT Léa non utilisé actuellement dans l'établissement.</p> <p>-aide à la recherche documentaire et conseils pour se repérer dans les espaces du CDI (lecture des résultats de sa recherche, noter les références de sa recherche...). Intervention dans le cadre de l'AP, de l'EMC, des TPE et de cours de</p>	<p>-rendre systématique la formation au logiciel documentaire du CDI (BCDI) et au portail Internet (esidoc) : formation en début d'année avec chaque classe de 2^{nde}. Pour les classes de seconde, proposer une heure de travail au CDI dans le cadre de l'AP et/ou de l'EMC afin de donner les règles de fonctionnement du lieu ainsi que l'exploration des ressources documentaires et des outils en lien avec un thème au choix de l'enseignant à</p>

<p>-favoriser l'accès à une culture de l'information (éducation aux média et à l'image)</p> <p>-faciliter l'accès aux outils numériques et rendre leur utilisation efficiente</p>	<p>discipline.</p> <p>-Rappel de l'importance de croiser ses sources ; mise à disposition des élèves de journaux de différents horizons politiques, analyse d'une revue de presse radio ; séances pédagogiques autour du dessin de presse, du plagiat.</p> <p>-Sensibilisation à l'usage du portail numérique du CDI esidoc ; affichage en salle info d'une fiche contre le racisme sur Internet ; utilisation de Scoop it, outil numérique de veille informationnelle ; séance autour de la fiabilité des sites Internet.</p> <p>-Préparation à l'oral pour les classes de STMG</p> <p>- Orientation : Achat du logiciel GPO3 mis en ligne sur esidoc, réaménagement du kiosque ONISEP. Publication des dates des salons. Mise à disposition des flyers des divers forums et portes ouvertes.</p>	<p>définir. Idéalement deux heures dans l'année pourraient être envisagées.</p> <p>-Si mise en place de Léa, utiliser la fonction Moodle pour une formation et un suivi des élèves plus aisés. Pouvoir développer une authentification des différents services numériques autour de Léa avec intégration de pronote et esidoc, ce qui permettra notamment un accès aux ressources numériques de la médiathèque de l'ENT : Annabac, Encyclopaedia Universalis, Jalons, Edumédia, Bordas accompagnement, Lesite.tv.</p> <p>-Valoriser l'offre de l'Eduthèque</p> <p>- TPE : clarifier le rôle des documentalistes et de l'usage du CDI dans le cadre des TPE. Demande de co-intervention des documentalistes sur les outils, ressources et gestion documentaire. Nécessité d'être informé des sujets et préparation en amont des différentes séances se déroulant au CDI.</p> <p>Officialiser l'intervention en TPE : une intervention pour toutes les classes de 1^{ère} pour présenter la méthodologie de la recherche, de la bibliographie, et de ressources utiles (indexées sur le portail esidoc) et du plagiat ; accompagnement</p>
---	--	--

		<p>tout au long du semestre.</p> <p>-mettre en place des séances sur l'identité numérique Sensibilisation concernant la fiabilité des sources sur Internet : travail sur sources diverses concernant un sujet précis, théorie du complot (p.ex. dans le cadre d'EMC ou AP)</p> <p>-Kiosque ONISEP et GPO : Dans le cadre des séances orientation, présentation des ressources orientation en lien avec les séances d'AP sur l'orientation.</p>
<p>3. La citoyenneté et la culture</p> <p>-favoriser les actions citoyennes</p> <p>-sensibiliser à l'environnement et au développement durable</p> <p>-proposer une ouverture artistique et culturelle</p> <p>-promouvoir la lecture sur tous les types de supports</p> <p>-favoriser l'ouverture des élèves à la diversité culturelle</p> <p>-Faciliter le développement des projets autour de l'EMI (Education aux Média et à l'Information)</p>	<p>➤ Développer une politique d'incitation à la lecture et promouvoir les actions culturelles</p> <p>-partenariat avec l'Artothèque de Pessac : sensibilisation à l'art contemporain par des prêts d'œuvres d'art tout au long de l'année (Paul Cox- Sophie Calle- Michel Herreira...)</p> <p>- Expositions : De la gazette à Internet, Cartooning for peace en relation avec la semaine de la presse, festival international du film d'histoire (partenariat cinéma Jean Eustache ; Unipop des lycéens), expo François Truffaut en partenariat avec des professeurs de discipline (lettres, histoire-géographie, allemand).</p> <p>-Expositions & tables thématiques : liberté de la presse (attentats Charlie Hebdo), festival de la BD d'Angoulême Journée internationale des droits de la femme, Printemps des poètes, Semaine de la presse et des média</p>	<p>-travailler avec la vie scolaire sur des thématiques, déjà exploitées (gaspillage alimentaire) ou non : mise en place de semaines thématiques propices à un partenariat : semaine du développement durable ? Les dangers d'Internet et des réseaux sociaux</p> <p>-continuer les partenariats extérieurs et intérieurs ; développer le partenariat avec le cinéma Jean Eustache, proposer des projections décentralisées au Galet, maintenir la collaboration avec l'Artothèque, adapter éventuellement les dossiers pédagogiques</p> <p>-valoriser les différents concours, les différents prix tel le Prix du livre de science pour tous</p>

	<p>à l'école</p> <ul style="list-style-type: none"> -incitation à la consultation de sources Internet et papier. -Promotion de la lecture plaisir par le projet Bookdating (partenariat avec la médiathèque Jacques Ellul) et le Prix des Incorruptibles -Inscription à l'opération Kiosque Aquitaine du Conseil Régional pour élargir notre proposition presse papier et toucher plus d'élèves -Professeur documentaliste Référent culturel depuis le 09/2014 	<ul style="list-style-type: none"> -Proposer au CVL d'installer le Kiosque Aquitaine de presse à la MDL pour sensibiliser les élèves à la lecture de la presse -Réanimer le journal des élèves LPC-News en collaboration avec un(e) AED, le mettre également sur le site internet du lycée.
<p>4. La communication interne et externe</p> <ul style="list-style-type: none"> -construire une identité commune du lieu CDI : outil partagé par les différents membres de la communauté éducative qui interviennent sur différents temps (temps libre et pratique autonome, pratique encadrée pédagogique) -contribuer à la meilleure circulation de l'information au sein de l'établissement et en dehors par le biais du site du lycée, du portail esidoc, du journal des lycéens et via les nouveaux outils de communication -développer une coopération entre les différents membres de la communauté 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer les liens du CDI avec les enseignants et les partenaires extérieurs -mise à jour de la rubrique CDI sur le site de l'établissement (mise en avant d'esidoc, publication de la liste des manuels scolaires pour les parents), création d'un Paper.li & d'un compte twitter, envoi de mails et newsletter Infolettre du CDI -atelier sur le thème de l'identité du CDI : outil commun et identité en construction ouvert aux enseignants des différentes disciplines -mise à contribution des professeurs de discipline dans le choix des acquisitions et information sur le désherbage. Travail en partenariat lors de séances pédagogiques. -participation à la liaison collège/lycée et accueil des correspondants (expositions, visites). -partenariat avec l'Artothèque de 	<ul style="list-style-type: none"> -continuer le travail de veille et sa diffusion via le numérique (Paper.li, esidoc) et la salle des professeurs. Utilisation de l'ENT Léa si mis en place -Collaboration pédagogique. Rappel de possibilités d'organisation de séances pédagogiques en lien avec les ressources au niveau du CDI. Contacter avant le CDI en amont. -continuer les collaborations création d'un partenariat avec le cinéma Jean Eustache de Pessac -Nouvelles pistes. A l'écoute de toute proposition ou organisation des enseignements en lien avec le CDI. -création d'une enquête à

<p>éducative</p> <ul style="list-style-type: none"> -mutualiser les actions au sein du lycée et entre les établissements du secteur -prolonger les partenariats existants et en créer de nouveaux -évaluer l'impact des actions mises en place 	<p>Pessac, avec la Médiathèque Jacques Ellul (projet bookdating) et aux Incorruptibles pour favoriser la lecture plaisir</p> <ul style="list-style-type: none"> -Participation des élèves du club Manga au prix Mangawa (Librairie l'Ange bleu) dans le cadre de la MDL -Participation aux réunions des documentalistes de la ZAP de Mérignac ➤ Clarifier les pratiques d'usage en vue d'une meilleure lisibilité du lieu CDI 	<p>destination de l'ensemble de la communauté éducative et pédagogique et des élèves sur les actions du CDI (acquisitions, expositions mises en place)</p> <ul style="list-style-type: none"> -Mutualiser les expériences dans le cadre de la ZAP. -Régulation des flux de circulation des salles périphériques du CDI (salle vidéo, info, TPE) -Rappel du rôle pédagogique des professeurs documentalistes en co-intervention -Outil de communication distribué dans le dossier de pré-rentrée permettant de présenter le CDI et d'en rappeler les règles d'usage
---	--	--

Les indicateurs de l'axe 5

- L'amplitude d'ouverture
- La fréquentation du CDI (élèves et enseignants)
- La politique d'acquisition et de désherbage
- Les statistiques de prêts et emprunteurs
- Le nombre de partenariats
- La collaboration pédagogique : le nombre de co-interventions des professeurs documentalistes
- Le nombre de séances sur les outils, ressources documentaires
- Le nombre de projets interdisciplinaires et inter cycles
- Le nombre d'expositions réalisées

Ce projet d'établissement a fait l'objet d'une réflexion des équipes en mars et mai 2016 à laquelle ont été associés les délégués des parents d'élèves élus au conseil d'administration et des élèves délégués au CVL. Un comité de pilotage a été mis en place pour en assurer son suivi et son évaluation. Il est composé de l'équipe de direction, de professeurs et de personnels de la vie scolaire. Des corrections de trajectoire pourront être apportées.